

RAPPORT JUN 2022



795

Protestations

1754

Migrant(e)s

6

Suicides et tentatives de suicide

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

2, Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (la Nationale),
2ème étage Apt325-Tunis Bab Bhar 1000

TEL. : (+216) 71 325 129 FAX : (+216) 71 325 128
contact@ftdes.net www.ftdes.net

Rapport juin 2022 sur la mobilité sociale et les protestations sociales



La carte des manifestations relevée tout au long du mois de Juin 2022 a montré une évolution au niveau des régions les plus contestataires, de sorte que la région du Nord-Est a figuré en tête avec 228 mouvements de protestation sur un total de 795 mouvements relevés durant ce mois de juin, ce qui représente environ un tiers des mouvements de protestation observés.

Cette évolution réalisée par la région est liée à la nature des protestations qui ont eu lieu au cours dudit mois et qui étaient pour la plupart des mouvements des revendications politiques et juridiques à la lumière des développements politiques actuels liés à la rédaction de la constitution et la publication de sa version, au centre du référendum du 25 juillet.

La cartographie des manifestations relevées au cours du mois de Juin 2022 montre deux directions du mouvement de protestation. La première courbe est ascendante et en nette augmentation ces dernières semaines, elle concerne les mouvements de l'acteur politique et des militants et la motivation de ces mouvements est politique, juridique et reliée aux droits de l'Homme Ces mouvements sont en interaction avec la trajectoire politique que le pays a vécue depuis le 25 juillet 2021 et qui se caractérise par la relation verticale qui s'est instaurée entre le président et le reste des composantes de la scène politique, des organisations de la société civile et de la rue. Une deuxième courbe est en décroissance continue depuis Janvier 2022 et elle concerne les mouvements de protestation citoyenne sur fond économique, social et environnemental. Cette diminution ne reflète pas nécessairement, selon les indicateurs observés, un état de satisfaction face à la situation et à la réalisation des revendications autant qu'elle reflète le manque de clarté dans la vision quant à l'interaction avec les demandes mises en avant en faisant apparaître ainsi un état d'attente envers les institutions publiques voire une déception. Dans nos précédents rapports, nous avons expliqué comment cet état de désespoir est devenu un motif de recherche

de solutions alternatives aux institutions publiques, c'est-à-dire s'engager dans des réseaux de pression et des réseaux d'intérêts, aller vers l'individualisme et travailler dans des secteurs parallèles à la recherche du salut individuel.

Le climat économique et social du mois de juin :

Les indicateurs de la situation économique et sociale n'ont pas tendu vers une amélioration au cours du mois de Juin puisque le taux d'inflation s'est élevé à 8,1%, selon les données de l'Institut National de la Statistique. Cette tendance continue à la hausse du taux d'inflation au cours des derniers mois, a eu pour conséquence l'accroissement de la complexité des conditions de vie, car elle est le résultat de l'augmentation continue des prix et des répercussions de celle-ci sur le niveau de vie qui, à son tour, se répercute sur le niveau du taux d'intérêt directeur et par conséquent sur le niveau de la hausse des coûts de production et de l'entrée dans un nouveau cycle de hausse des prix. Cette situation ne peut en aucun cas être confortable pour le consommateur ni pour le producteur.

Les répercussions seront de plus en plus importantes si elles sont alimentées par une mauvaise gestion de la crise, notamment dans des secteurs stratégiques comme le secteur de la production agricole. Les prix du foin et de la paille connaissent une augmentation significative depuis 2020, selon les éleveurs dans la plupart des régions du pays, et les prix des balles de paille oscillent entre 17 et 22 dinars, tandis que les prix des balles foin oscillent entre 10 et 12 dinars.

Malgré les pluies enregistrées en mars dernier, les prix des matériaux mentionnés continuent d'augmenter par rapport aux années de référence, puisqu'ils ont augmenté à des taux variant entre 200 et 300 %. Les gens de la profession expliquent ces augmentations de l'aliment brut par le manque d'approvisionnement et le phénomène croissant de monopole et de spéculation au vu des faibles moyens financiers de la majorité des éleveurs, puisque plus de 80% des quantités produites par les commerçants ont été acquises pour le stockage et la promotion pour les périodes de pénurie et de sécheresse.

Et l'affaire ne se limite pas à l'élevage, mais la hausse des prix et des coûts de production menace le système de production agricole dans son ensemble, puisqu'un cri de détresse a été entendu pour les producteurs de pommes de Kasserine au cours du mois de Juin après que la saison n'ait enregistré un taux de baisse d'environ 40% de la production en raison de la crise que traverse le

secteur et du coût élevé de la production de 100%. L'obsolescence de la flotte utilisée dans le processus de récolte des céréales a également provoqué un grand nombre d'incendies, qui se sont produits au cours des 10 premiers jours du mois de Juin 2022, sur une centaine d'hectares. La crise du secteur agricole s'ouvre à d'autres développements au cours du mois prochain en raison du coût élevé de la production et de ses répercussions sur le niveau de la production agricole, de la culture des légumes, des autres cultures et du bétail. La crise du secteur agricole montre une mauvaise gestion de la crise par l'absence de solutions urgentes et stratégiques afin d'éviter l'effondrement d'abord et ensuite pour faire avancer stratégiquement le système.

La mauvaise gestion de la crise ne s'arrête pas là, mais la recrudescence de la crise de la soif, qui a obligé les habitants des zones de soif usuelle à sortir et manifester, n'a pas eu le résultat escompté auprès de la direction de la Société d'exploitation et de distribution d'eau, SONEDE, et la pousser à adopter un plan de communication clair afin de rassurer la population sur la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable mais aussi à s'excuser et intervenir rapidement lors d'une panne, qui dure parfois de longues semaines dans de nombreuses régions.

Au cours du mois de Juin, la SONEDE n'a fait aucune déclaration officielle pour annoncer son plan afin d'assurer l'approvisionnement tout au long des mois d'été, ce qui accroît le gap entre le citoyen et les institutions de l'État.

La mauvaise gestion des crises s'étend également à la gestion des points de passage dans le Sud. Puisque le point de passage de Ras Jedir à Ben Guerdane a de nouveau connu des protestations de commerçants en raison de la mauvaise gestion du point de passage et de l'absence de solutions stratégiques pour organiser le passage des personnes et des marchandises.

En général, les solutions en matière de gestion de crise viennent d'un diagnostic réaliste afin que ces crises soient comprises et que des issues pertinentes soient trouvées, mais le gouvernement de Najla Bouden et derrière lui le plan de gouvernance adopté par le président Kais Saïd ne semble pas avoir cette capacité à diagnostiquer ou que son diagnostic n'est pas réaliste, alors il tombe, en premier lieu, dans un discours de communication qui ne véhicule aucun message d'apaisement ni de réconfort et ensuite il tombe dans la mauvaise gestion des crises qui grandissent comme un boule de neige. Si cette politique indique

quelque chose, c'est bien l'adoption d'un mode de fonctionnement de citoyenneté incomplet.

Entre-temps, les expressions sociales se multiplient et les revendications se répercutent d'abord sur la première génération des droits de l'Homme, à savoir le droit à l'alimentation, à l'eau et à la santé. Les indicateurs de violence et les réactions impulsives augmentent, en particulier envers les groupes vulnérables, à savoir les enfants et les femmes ce qui constitue une évolution qualitative des violences, comme le meurtre de Mme Amna Bahrouni (43 ans), poignardée par son mari dans la ville de Hafouz, sous les yeux de sa fille de 12 ans, à la suite de conflits continus alimentés par les conditions de vie dégradées de la famille.

Le climat politique :



Le climat politique du mois de Juin n'a pas été exempt de violence, de haine, d'insultes électroniques et de diffamation pour quiconque n'est pas d'accord avec l'opinion. C'est une ambiance qui ne peut en aucun cas apporter des messages positifs au destinataire d'autant qu'elle augmente la tension et la pression et charge l'ambiance générale. L'opinion dissidente est devenue une cause de diffamation électronique, de calomnie et de diffamation et c'est inévitablement un motif majeur de la montée de la violence et de la haine, alimentant les réactions impulsives et les tentatives d'élimination de l'autre.

Les manifestations de juin :

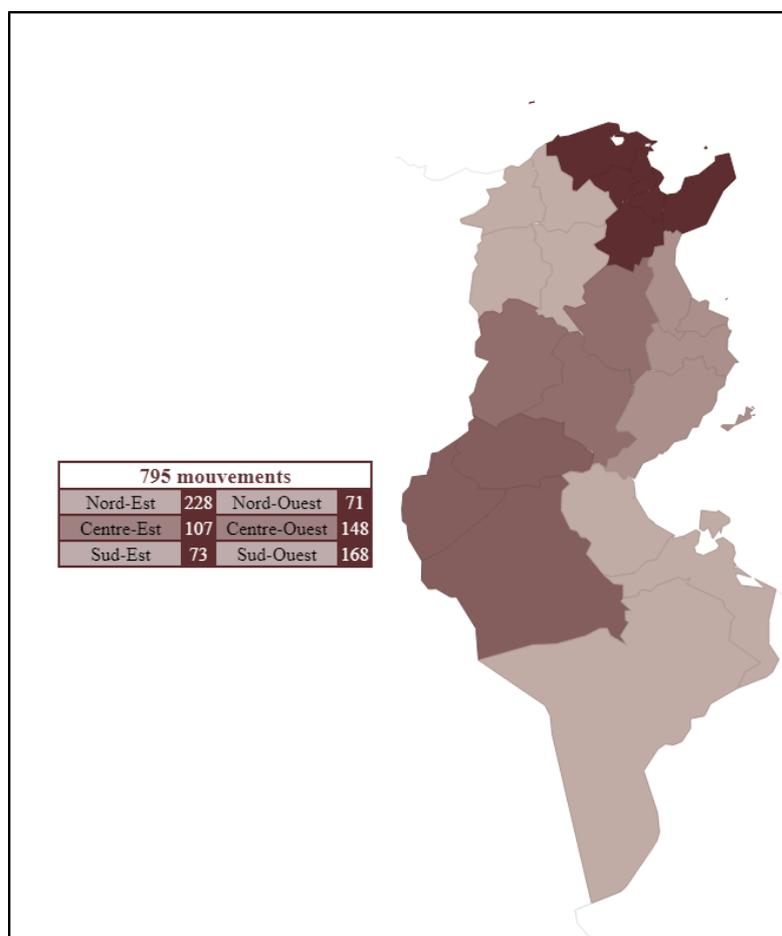


Le mois de Juin a enregistré 795 mouvements de protestation, donc une augmentation de 35,6% par rapport aux mouvements de Mai 2022. Par ailleurs le mois de juin 2021 a enregistré, également, une baisse de 18,87% par rapport au mois qui le précède, sachant que la période a été caractérisée par une situation de crise globale aggravée par une vague sévère de propagation du virus Corona et par l'augmentation du taux de mortalité quotidien en dizaines puis en centaines. Ainsi, la légère baisse précédemment enregistrée pourrait être en raison de la crainte de la propagation du virus et suite au plan de distanciation physique. Cette courbe ascendante du mouvement de contestation enregistrée au cours du mois de Juin 2022 est plus réaliste car elle pourrait être le début de

l'escalade de la courbe de mobilisation sociale dans les semaines à venir, surtout avec l'approche de la date de rentrée scolaire et le début de la saison agricole et les problèmes qui y sont liés.

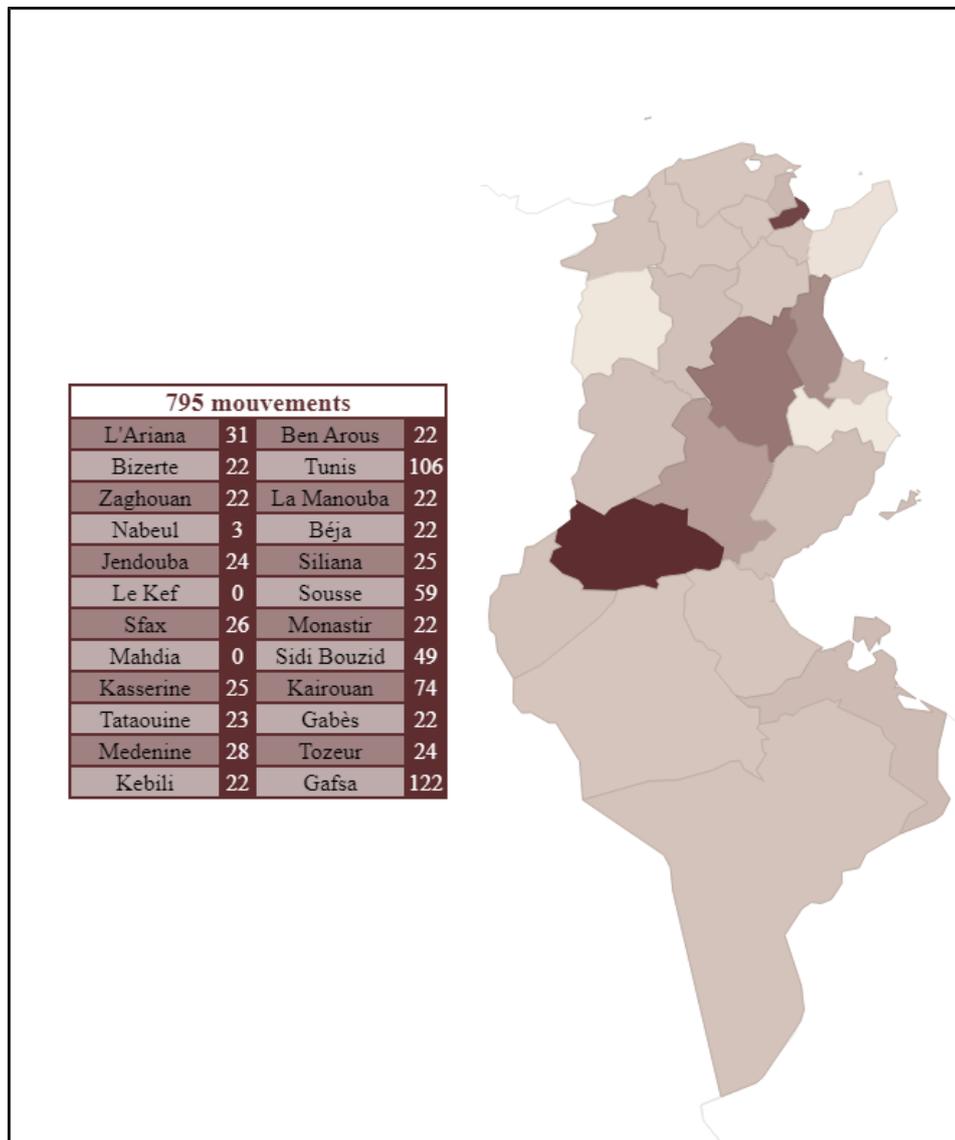
De plus, le taux de protestations anarchiques au cours de Juin 2022 a dépassé le taux de protestations anarchiques enregistré au cours de juin 2021, ce qui signifie que tout éventuel bouleversement social est menacé d'être entaché d'anarchie en termes de perturbation des intérêts des citoyens concernant les routes et le travail administratif.

Comme nous l'évoquions plus haut, la scène contestataire durant le mois de juin a produit une nouvelle cartographie en termes d'évolution de la région du Nord-Est (qui comprend la région du grand Tunis et les gouvernorats de Bizerte, Nabeul et Zaghouan) et sa transformation en pôle contestataire est liée à la nature des mouvements de protestation ayant des revendications politiques, juridiques et liées aux droits de l'Homme. Cette région a été suivie par la région du Sud-Ouest (gouvernorats de Gafsa, Tozeur et Kébili) avec 168 mouvements contestataires, puis du Centre Ouest avec 148 mouvements contestataires.

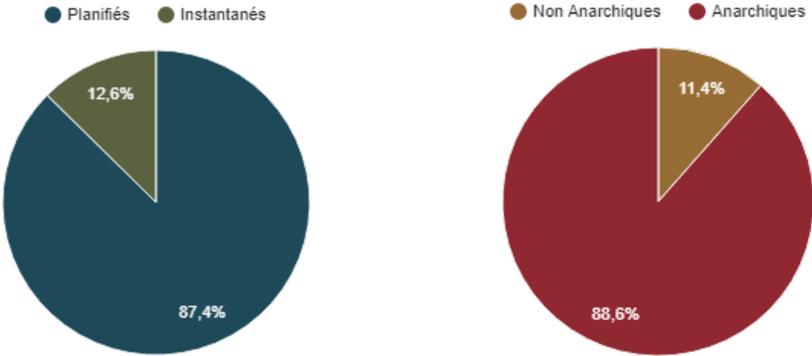


Au niveau régional, le gouvernorat de Gafsa reste en tête des régions qui ont connu le plus de protestation, avec 122 mouvements, suivi de Tunis, avec 106 mouvements contestataires.

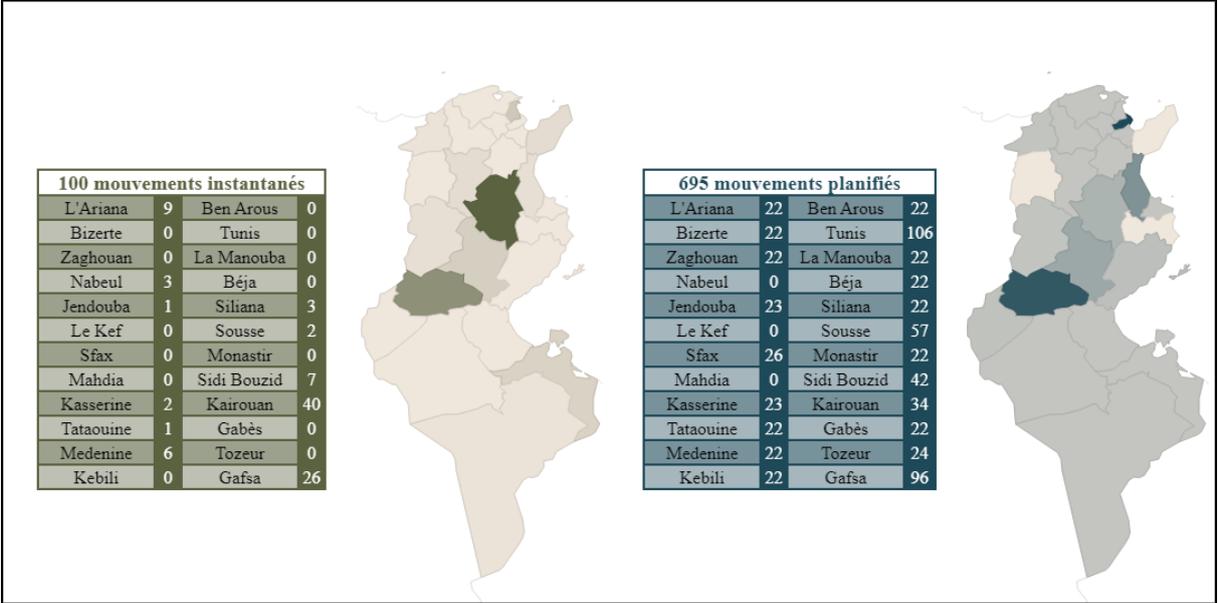
Le gouvernorat de Gafsa est un lieu traditionnel de protestation, où l'emploi est souvent la revendication la plus importante soulevée sans aucune interaction des autorités. Le constat est que les gouvernements précédents et actuel n'ont pas réussi à résoudre le dossier social dans la région et à trouver des solutions alternatives qui fourniraient des emplois et développeraient la région dans divers domaines agricoles, industriels, touristiques et autres. Des projets de développement ne se limitant pas à l'extraction de phosphate seulement, cette richesse naturelle qui est passée d'une bénédiction à une malédiction pour la région.

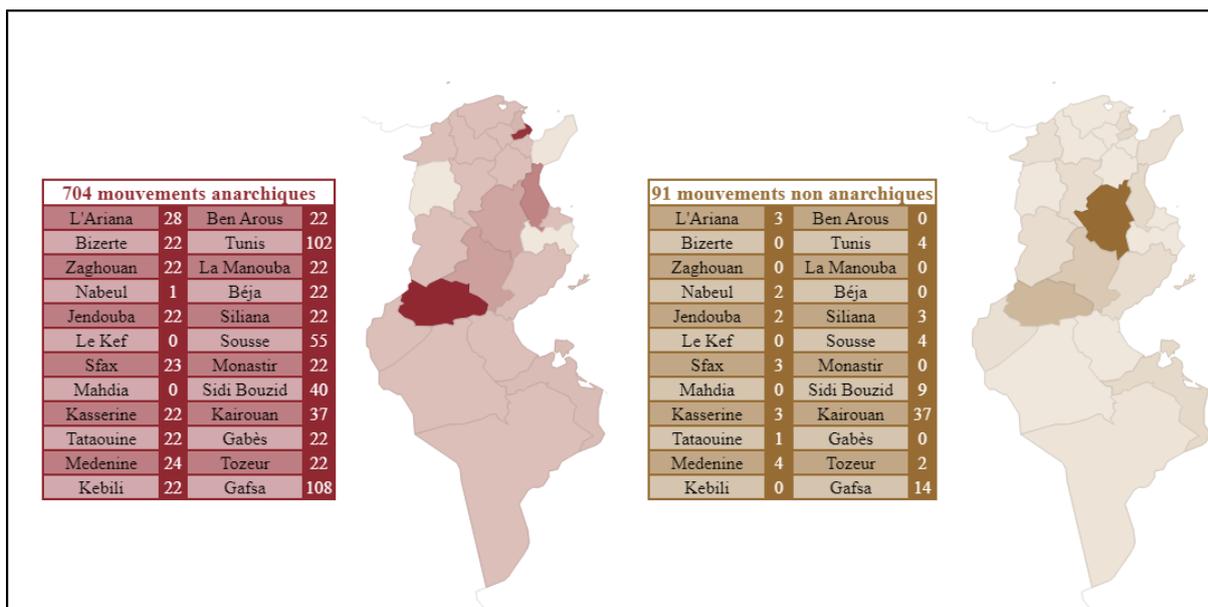


Le taux de protestations anarchiques s'est élevé à 88,6 % du total des protestations enregistrées, tandis que les protestations organisées se sont élevées à 87,4 %, ce qui représente un indicateur important quant à l'ampleur du changement palpable de l'acteur social puisqu'il a commencé à organiser ses protestations mais également à aller vers l'anarchique.



À Kairouan, par exemple, qui a enregistré 74 mouvements de protestation au cours du mois de Juin, la proportion de manifestations organisées a atteint 54 % du nombre total de manifestations relevées et la proportion de manifestations anarchiques a atteint 50 % du nombre total de manifestations enregistrées. Le taux de manifestations anarchiques à Tunis au cours du mois de juin a atteint 96 % et à Gafsa, il a atteint 88,5 %.





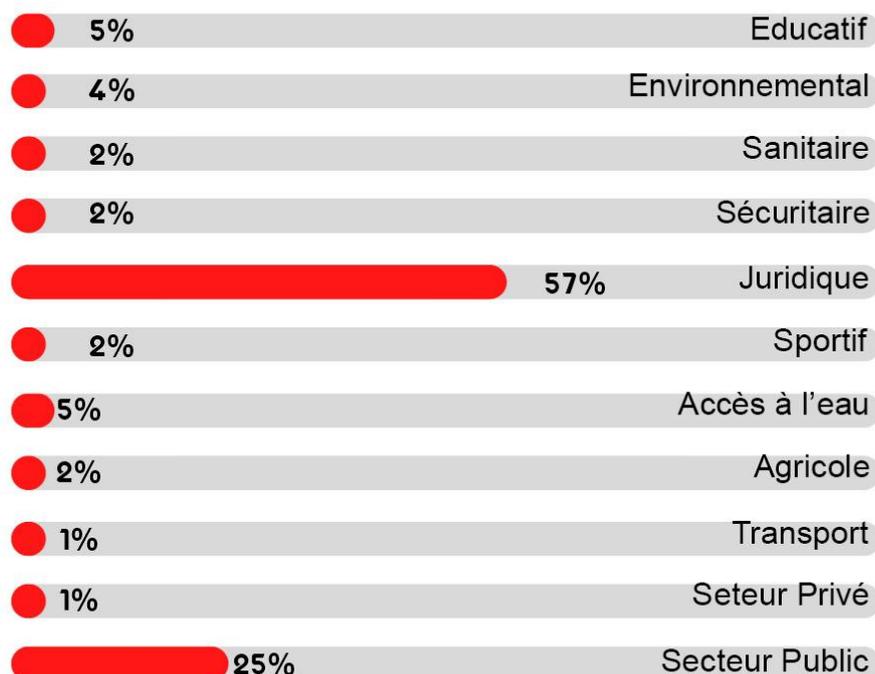
L'anarchisme est un choix que le manifestant a adopté face à la politique de négligence et de non-interaction adoptée par le gouvernement de Najla Bouden qui s'inscrit dans la continuité des mêmes politiques d'épuisement du mouvement social et sa criminalisation, adoptées précédemment.

La proportion de protestations mixtes entre les genres a atteint 87,5 % du total des protestations enregistrées, ce qui signifie que les dommages sont communs et que les revendications le sont également, tandis que la proportion de protestations auxquelles les hommes seulement ont participé est de 11,7 %.



Les protestations liées au secteur public sont passées de 66 % en mai 2022 à 25 % en juin 2022, ce qui approfondit encore le fossé entre l'acteur social et les institutions étatiques. 57 % des manifestations de juin ont été liées au secteur juridique, 4 % à la situation environnementale, 2 % au secteur agricole et 5 % au droit à l'eau.

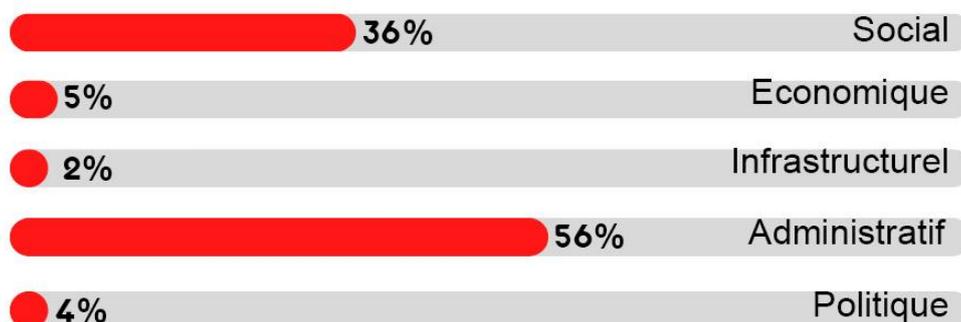
Secteur



Revendications et formes de protestation

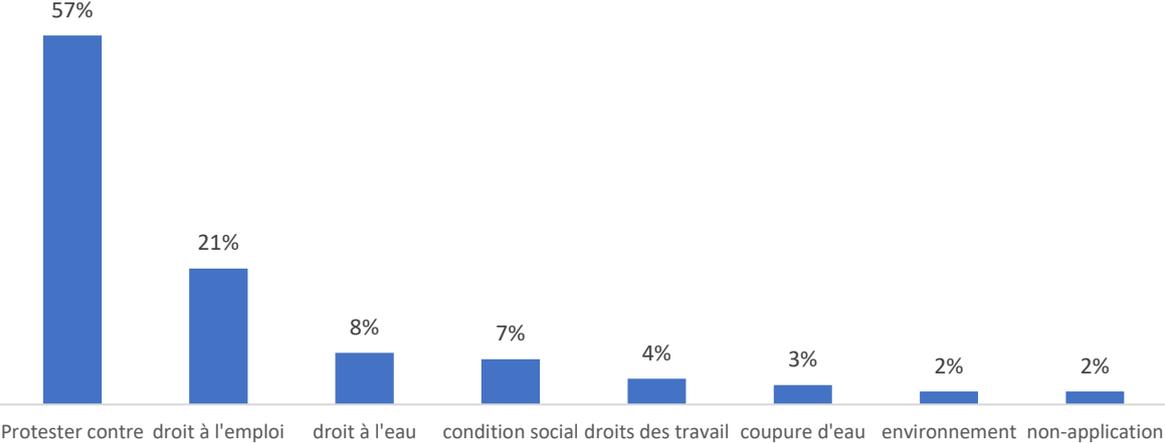
Les protestations ayant des revendications économiques et sociales ont représenté 41 % du total des protestations relevées, suivies des revendications liées à l'administration à hauteur de 56 %, puis de celles liées au contexte politique de 4 % et de celles liées à l'amélioration des infrastructures de 2 %.

Typologie

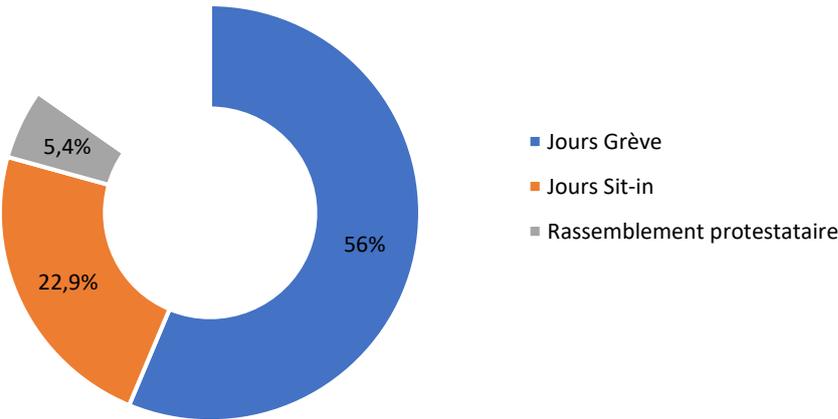


Les motifs de la plupart des protestations ont été liés à la protestation contre une décision avec un taux de 57 %, soit une moyenne de 450 mouvements de protestation sur le total des protestations suivies au cours du mois de Juin 2022. Suivi par des protestations liées aux droits professionnels des travailleurs, y

compris les salaires mensuels et la fin des violations au travail, avec des taux d'environ 21 %. Les protestations ont également concerné le droit à l'eau potable de 8 % et le refus de couper l'eau de 3 % puis les protestations liées à la dégradation des conditions sociales avec 48 mouvements de protestation du total des protestations. 2 % des protestations ont été liées aux services de santé, la détérioration des infrastructures, la détérioration de la situation environnementale et d'autres revendications.



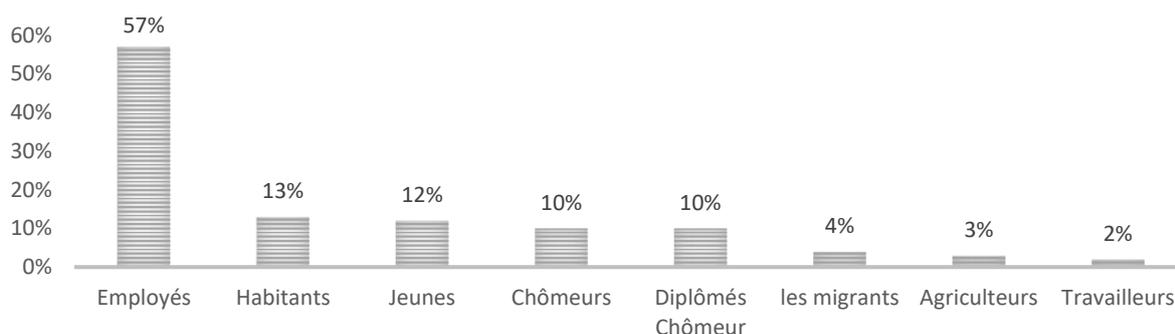
Une fois de plus, toute manifestation appelant au développement a été absente durant ce mois de Juin, ce qui signifie que les espoirs et les revendications des citoyens ont été rétrogradés au niveau de la première génération des droits de l'homme, qui, comme nous l'avons mentionné, est le droit à l'alimentation, à la santé et à l'eau.



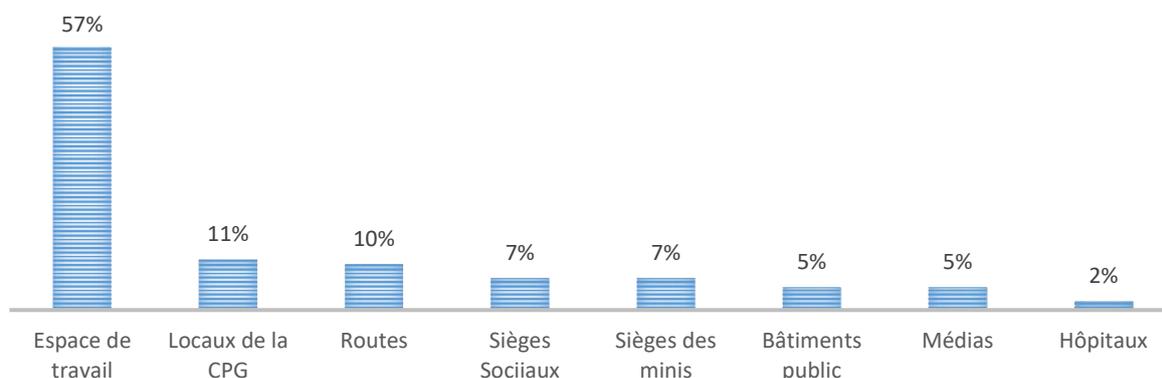
La grève a représenté les formes de protestation les plus importantes adoptées par les manifestants dans leurs expressions, avec 56 %, suivies des sit-ins avec 22,9 % et des rassemblements protestataires avec 5,4 %.

Les acteurs :

Les travailleurs ont été les acteurs les plus présents des manifestations de Juin, à hauteur de 57 %, suivis par les habitants avec 13 %, soit 96 mouvements de protestation, puis des chômeurs avec 10 %. Le déclin des protestations des chômeurs signifie le déclin de l'espoir dans l'alternative de solutions et de perspectives d'emploi. Les migrants ont représenté 4 % du nombre total des acteurs des protestations enregistrées tout au long du mois de Juin 2022, suivis des activistes à hauteur de 2%. Aussi, au cours du mois de Juin, le mouvement des travailleurs de chantier urbain est revenu avec un pourcentage de 2% de l'ensemble des mouvements, ce qui est un avertissement à l'évolution attendue des mouvements du fait de l'incapacité des mouvementent successifs à résoudre ce dossier depuis des années et de la consécration de la poursuite du travail précaire et de la discrimination au travail.



Les lieux professionnels ont représenté les espaces de protestation les plus importants avec 57 %, suivis du siège du Groupe Chimique avec 11 %. Les sièges des ministères et les institutions de souveraineté ont représenté le théâtre des mouvements de protestation, à hauteur de 7 %, et les routes à hauteur de 7 %. Parmi les espaces également utilisés par les manifestants figurent les médias (5%) et les hôpitaux avec 2%.



Les suicides et tentatives de suicide :

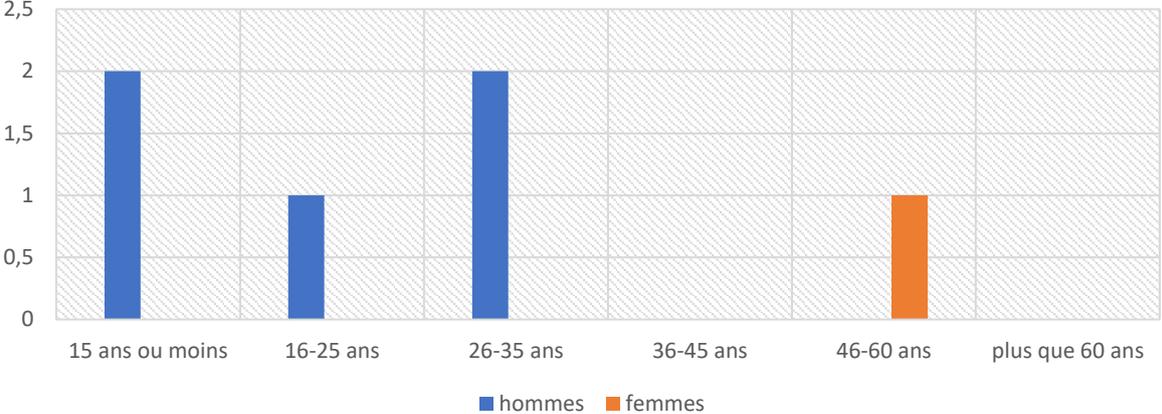


Ce qu'il faut retenir et souligner, c'est que le suicide est une forme de protestation et une violence dirigée contre soi-même, c'est-à-dire que la victime se met en danger de soi et ne diffère pas de ceux qui se livrent à la contrebande ou à la consommation de drogue, ainsi comme ceux qui migrent de manière non-règlementaire. Ce sont tous des mécanismes adoptés par les victimes par désespoir et ce sont des solutions individualistes dangereuses auxquelles les victimes ont recours après l'absence de solutions collectives et la perte des mécanismes d'assistance venant de la famille et de l'environnement.

6 suicides			
L'Ariana	1	Ben Arous	0
Bizerte	0	Tunis	0
Zaghouan	0	La Manouba	0
Nabeul	1	Béja	0
Jendouba	0	Siliana	0
Le Kef	0	Sousse	1
Sfax	0	Monastir	0
Mahdia	0	Sidi Bouzid	1
Kasserine	0	Kairouan	1
Tataouine	0	Gabès	0
Medenine	0	Tozeur	0
Kebili	0	Gafsa	1



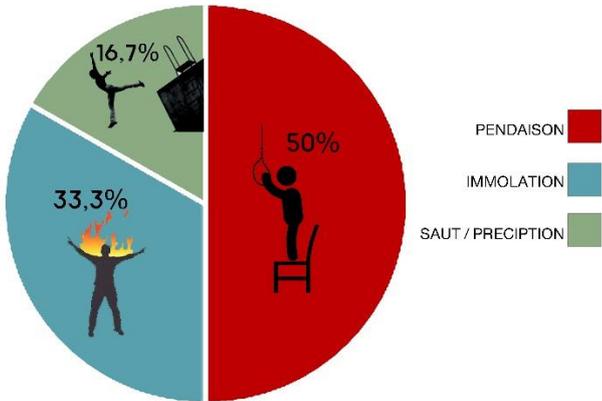
Six cas et tentatives de suicide ont été relevés au cours du mois de Juin 2022 et se répartissent comme suit : Un cas de suicide ou tentative de suicide à Gafsa, Ariana, Nabeul, Kairouan, Bouzid et Sousse. Parmi les victimes figuraient deux enfants de moins de 15 ans de genre masculin.



Le pourcentage de femmes victimes est estimé à 16,7 % du total des victimes, tandis que les hommes ont représenté 83,3 %.



Le suicide par pendaison a été la forme de suicide la plus importante observée, avec un taux de 50 %, suivi du suicide par immolation avec un taux de 33,3 %, puis du suicide par saut ou précipitation avec un taux de 16,7 %.



Pour rappel, ces chiffres ne reflètent pas nécessairement la réalité des cas de suicide et de tentative de suicide dans la société, car nous avons noté l'absence de couverture médiatique de nombreux de suicide et de tentative de suicide. Plusieurs cas ont été véhiculés par des photos et vidéos publiées sur les réseaux sociaux, c'est-à-dire par le biais du journalisme citoyen. Seules les institutions de étatiques possèdent les chiffres réels sur ces faits sociaux négatifs pour lesquels l'État n'a pas encore trouvé de stratégie claire de lutte pour empêcher les gens de se suicider.

La migration non-réglementaire au premier semestre 2022



Le premier semestre 2022 a vu une augmentation du nombre d'arrivées en Italie, leur nombre a atteint 4 037 migrants, contre 2 963 au premier semestre 2021, soit une augmentation de 36,24 %. Le genre masculin représente la plus grande proportion du total des arrivants sur les côtes italiennes de 81%, tandis que le genre féminin n'a pas dépassé 3,8%. Les arrivants mineurs ont représenté 15,13 %. Les tunisiens ont été à hauteur de 15 % du total des migrants non-réglementaires arrivés en Italie au cours des six premiers mois, se classant ainsi au troisième rang derrière les nationalités bengali et égyptienne.

Le chiffre le plus marquant au cours des six premiers mois de 2022 est l'arrivée de 2 354 Tunisiens en Europe via les différentes routes terrestres vers les pays des Balkans, qui est la route la plus sûre pour beaucoup, malgré son coût élevé. Ce qui laisse présager un déplacement circonstanciel des routes migratoires cette année vers les pays des Balkans via la Turquie pour échapper au danger de noyade et de déportation sur la route de la Méditerranée centrale.

La situation politique instable favorise l'adoption de la décision de migration par de larges groupes de Tunisiens et alimente des sentiments de frustration grandissants, en plus des répercussions de la situation économique et sociale qui se détériore rapidement et qui seront plus sévères pour les groupes les plus vulnérables, en plus de la terrible dégradation des services publics qui affecte la qualité de vie. Par conséquent, le danger de chevaucher les bateaux de la mort devient secondaire par rapport au danger de l'avenir.

Le second semestre de cette année sera riche en opérations de départ intensives et collectives depuis les côtes tunisiennes, profitant d'un contexte politique, sécuritaire et social marqué par des dates électorales et des secousses sociales attendues.

Les autorités tunisiennes ont réussi à intercepter 9 392 passants, de nationalités différentes au cours des six premiers mois de 2022, d'atteindre les côtes italiennes depuis le territoire tunisien, contre 7 634 passants au cours de la même période en 2021, soit une augmentation de 23 %, dont la plupart étaient

de nationalités non tunisiennes 52,5%, contre 47,5% de nationalités tunisiennes. La plupart des opérations ont été interceptées en mer, 88%, contre 12% par voie terrestre.

Ainsi, les autorités tunisiennes confirment leur pleine implication aux démarches sécuritaires européennes sous les rubriques de « lutte contre la migration non-réglementaire » et de « gestion des frontières », si bien que les autorités européennes mettent en place de grands dispositifs techniques qui contribuent à la transmission des données vers la Garde Maritime afin de faciliter les opérations d'interception. Les témoignages abondent sur la gravité des interceptions en mer, qui menacent la vie des migrants.

Les autorités tunisiennes mobilisent d'importantes capacités humaine et logistique pour jouer ce rôle et éviter le mécontentement européen qui ne cesse de brandir sa menace sur les aides et les financements et sur son soutien de la Tunisie dans les négociations avec le Fonds monétaire international.

Les programmes de gestion des frontières sont également renforcés, non seulement les frontières maritimes à travers des appels d'offres pour l'achat d'équipements radar et la concentration des systèmes de surveillance mais également les frontières terrestres à travers des programmes dans des centres de formation en plus des réunions techniques entre les différentes agences dans le domaine de la gestion des migrations.

Le gouvernorat de Sfax a représenté les zones les plus actives dans le départ des bateaux de migrants avec un pourcentage de 45,85%, suivi du gouvernorat de Nabeul avec 16,13%, puis de Mahdia avec 10,48%

Le gouvernorat de Sfax a conservé la première place dans les opérations de transit interceptées en raison de nombreux facteurs dont le plus important est l'activité intensive des réseaux de passeurs de migrants qui gèrent une économie non réglementée pour la migration non-réglementaire et la présence d'un grand nombre de candidats pour la migration des nationalités tunisiennes ou non tunisiennes dans la région. Le gouvernorat de Nabeul est passé en deuxième position car il est géographiquement le plus proche du territoire italien.

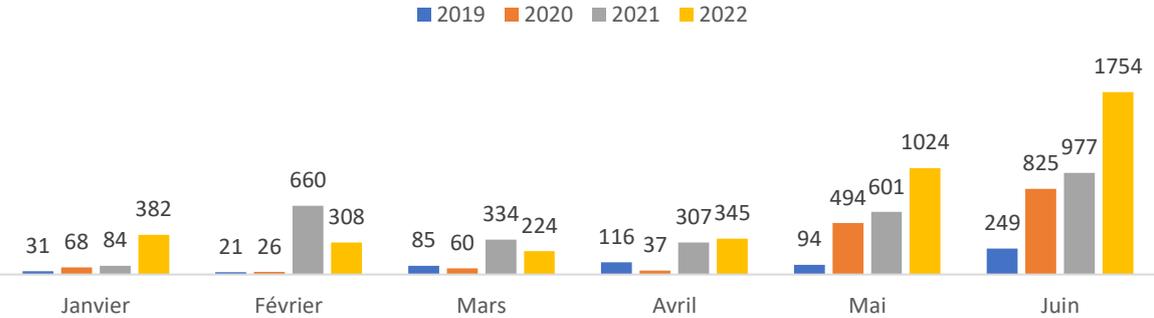
Le nombre de victimes et de disparus sur les plages tunisiennes de toutes nationalités a atteint 426 victimes et disparus sur un total de 726 victimes et disparus en Méditerranée centrale. Cette tragédie humaine sur les côtes

tunisiennes, que les autorités tunisiennes négligent, est le résultat d'approches uniquement sécuritaires qui mobilisent d'énormes capacités techniques, logistiques et humaines de surveillance et de prévention, mais qui ne prennent pas le même sérieux le secours et la prise en charge rapide et efficace des catastrophes maritimes.

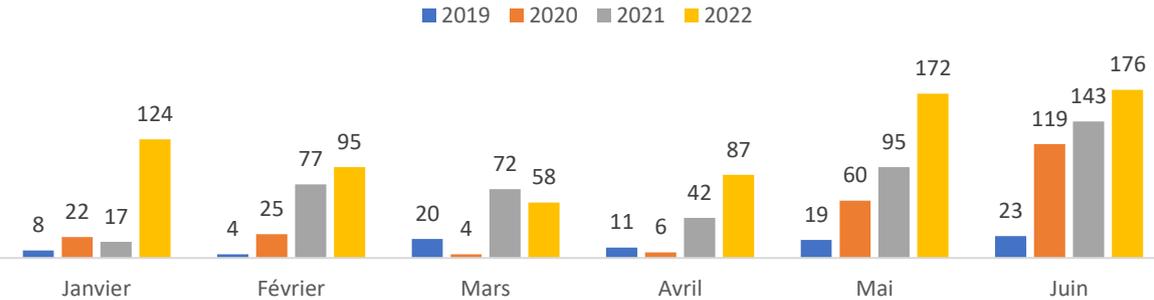
Le Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux renouvelle son appel aux autorités tunisiennes à s'engager effectivement et concrètement pour sauver la vie des migrants dans les eaux territoriales tunisiennes en lançant un mécanisme volontariste d'assistance et de sauvetage maritime visant à sauver des vies et à intégrer toutes les structures et intervenants le long des eaux territoriales tunisiennes ainsi qu'à la nécessité de mettre en place un cadre permanent d'information, de recherche des personnes disparues en mer et d'information. Il appelle également les communes tunisiennes, notamment celles situées sur la bande côtière, à élaborer des plans locaux d'urgence pour faire face aux incidents de noyade dus à la migration non-réglementaire afin de garantir l'existence de lieux d'inhumation appropriés et de veiller à ce qu'ils se déroulent dans des conditions appropriées.

Comparaison des mêmes périodes durant 2019-2020-2021-2022

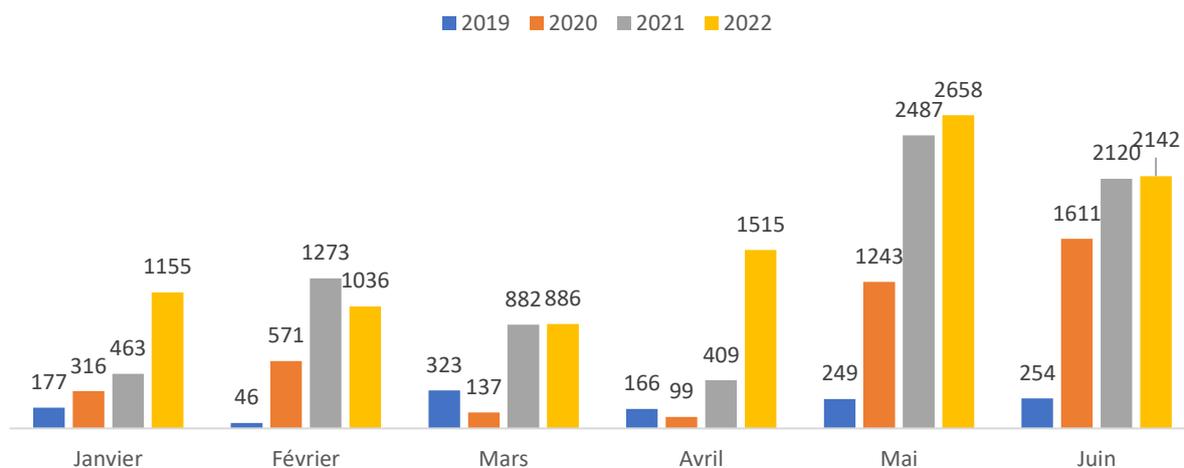
Nombre d'arrivées en Italie



Nombre de traversées interceptées

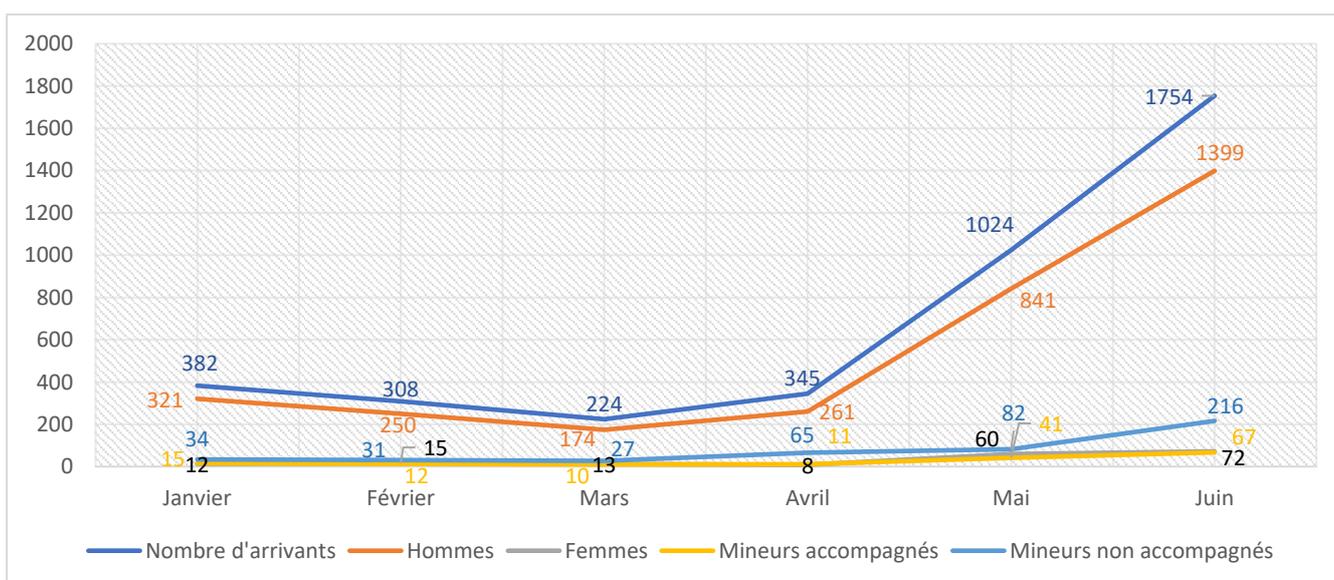


Nombres de migrants interceptés



Mois	2019			2020			2021			2022		
	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés
Janvier	31	8	177	68	22	316	84	17	463	382	124	1155
Février	21	4	46	26	25	571	660	77	1273	308	95	1036
Mars	85	20	323	60	4	137	334	72	882	224	58	886
Avril	116	11	166	37	6	99	307	42	409	345	87	1515
Mai	94	19	249	494	60	1243	601	95	2487	1024	172	2658
Juin	249	23	254	825	119	1611	977	143	2120	1754	176	2142
Total	596	85	1215	1510	236	3977	2963	446	7634	4037	712	9392

Les arrivants sur les côtes italiennes au premier semestre 2022

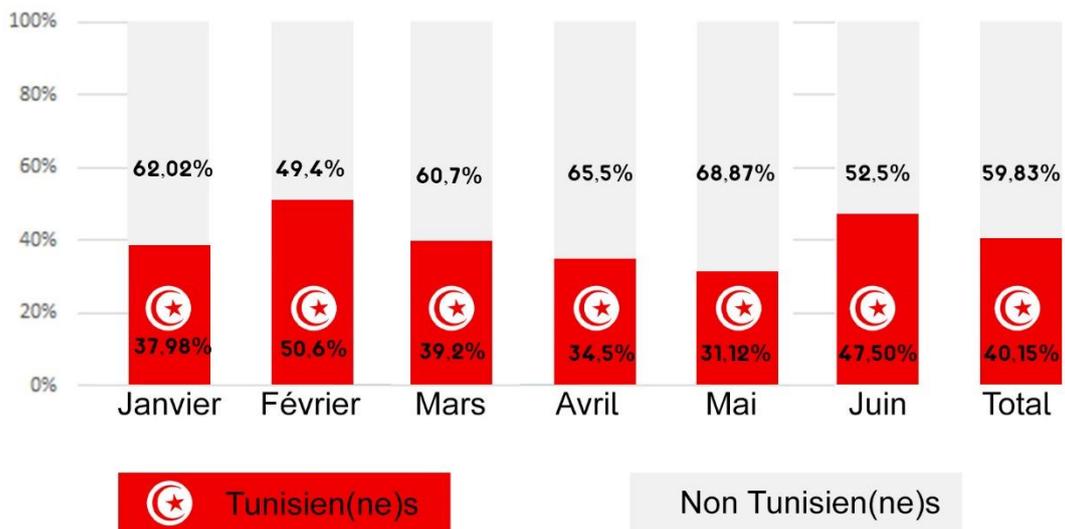


Les opérations de traversées interceptées par région durant le premier semestre 2022

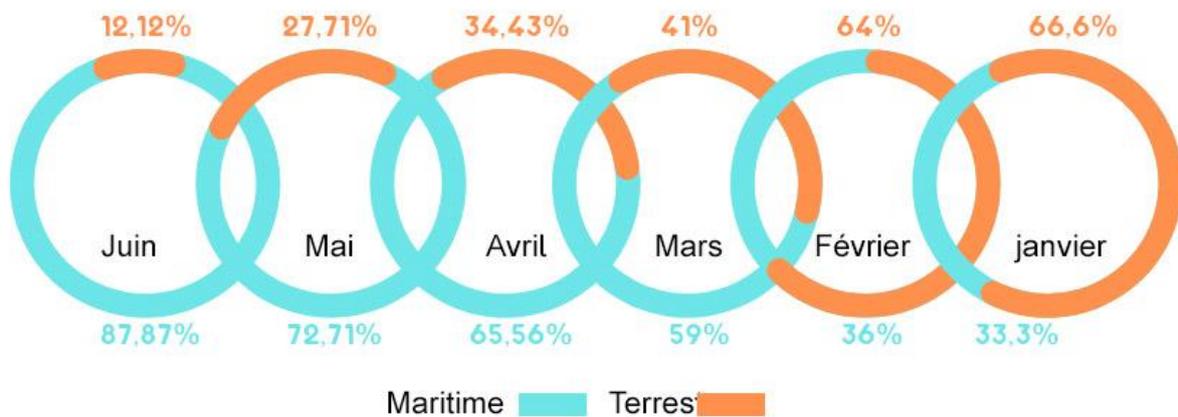
Mois	Médenine	Gabes	Sfax	Mahdia	Monastir	Sousse	Nabeul	Tunis	Bizerte	Jendouba
Janvier	%5.88	*	%31.76	%10.58	%11.76	%5.88	%22.35	%8.23	%3.52	*
Février	%6	*	%34	%22	%6	%10	%16	%4	%2	*
Mars	*	*	%56.4	%10.25	%15.3	%5.1	%12.8	*	*	*
Avril	%2.5	*	%67.5	%5.1	%5.1	%5.1	%9	%1.2	%3.8	*
Mai	%3.5	%1.2	%49.7	%5.9	%9.46	%10.05	%13.6	%3.5	%2.9	*
juin	6.6%	%0.6	35.75%	9.09%	%10.09	8.48%	%23.03	%1.81	2.42%	%0.6
Total	%4.08	%0.3	%45.85	%10.48	%9.61	%7.43	%16.13	%3.12	%2.44	%0.1

* La présence de cette marque ne signifie pas que ces régions ne sont pas témoins de opérations, mais les données officielles publiées dans les notifications n'incluaient pas les opérations interceptées dans ces régions.

Les arrivants selon les nationalités durant le premier semestre 2022

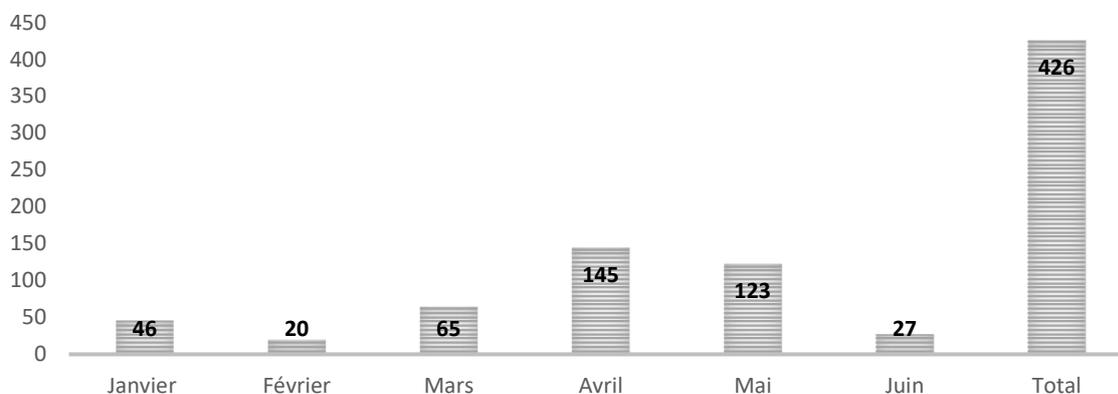


Les opérations de traversées interceptées durant le premier semestre 2022



Les drames de la migration non-règlementaire sur les côtes tunisiennes en 2022

NOMBRE DE VICTIMES ET DE PERSONNES DISPARUES



Nombre de victimes et de personnes disparues sur les côtes tunisiennes durant le premier semestre 2022	Nombre de victimes et de personnes disparues dans la mer méditerranéenne durant le premier semestre 2022
426	726

Le nombre d'arrivants en Europe par diverses voies terrestres et maritimes au cours du premier semestre 2022

Mois	Terrestre	Maritime
Bassin méditerranéen central (Italie et Malte)	%66.66	%33.33
Les bassins ouest et est de la Méditerranée	%64	%36
Par la route irrégulièrement (Est) Turquie Serbie Roumanie Pays des Balkans Albanie * (jusqu'à fin mai)	%41	%59
Par la route irrégulièrement (Ouest), Espagne	%34.43	%65.56
Total	27.71%	72.71%

Bilan des violences du mois de juin 2022



Au cours des six premiers mois de l'année, l'Observatoire Social Tunisien a mis en garde contre la recrudescence de la violence et sa propagation dans les espaces publics et au sein de la famille, sans oublier dans le domaine numérique et sur les réseaux sociaux. L'observatoire a considéré, à travers les résultats de la veille mensuelle qu'il effectue, qu'il s'agit d'une violence évolutive qui tend chaque fois à plus d'escalade, de brutalité et de dérapage. Elle est nourrie par la crise économique et sociale que vit le pays dans sa longue durée et le déclin du rôle des institutions étatiques, sans oublier l'état d'animosité, de méfiance et de manque de stabilité qui domine la scène et l'action politique depuis plus d'un an.

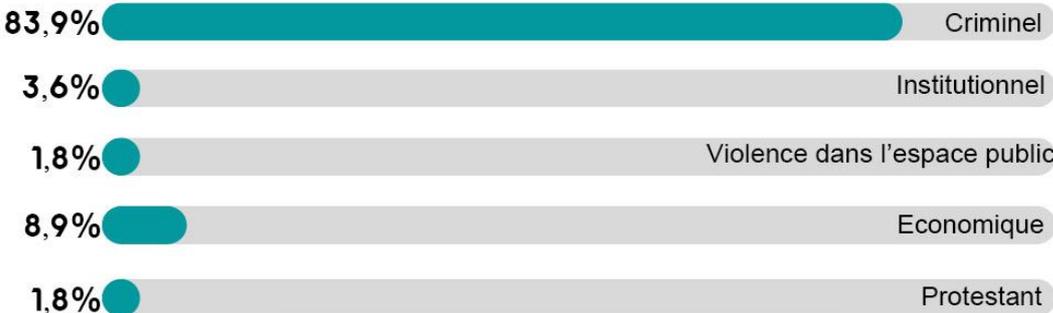
On peut dire que les violences du mois de juin ont également maintenu la même tendance à la hausse que celle des cinq premiers mois de l'année. En effet, les comportements et événements de violence sont devenus un outil de communication entre les différents groupes et composantes de la société. La violence se caractérise par une propagation rapide et prend différentes formes, éducative, symbolique, physique, familiale, verbale, sexuelle, cybernétique et routière, jusqu'à la violence d'État.

L'évolution et la transformation du phénomène l'ont fait s'immiscer dans la nature et le comportement des Tunisiens, faisant de la violence le principal outil de communication avec le semblable, qu'il soit individuel ou collectif.

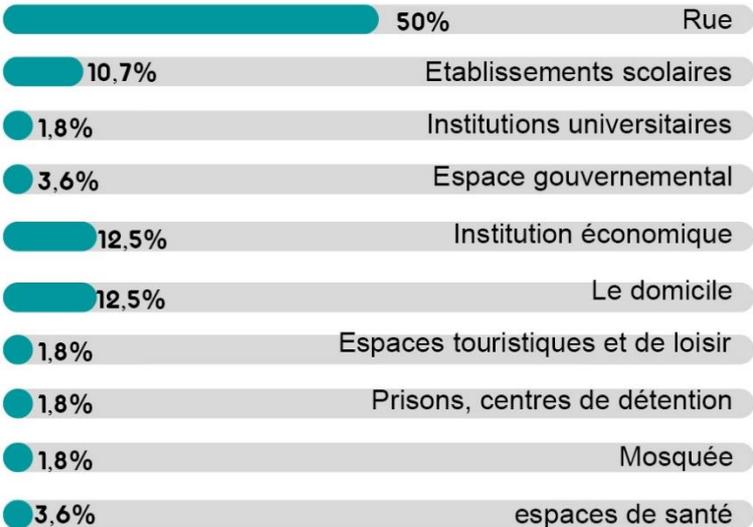
Pour l'essentiel, les incidents violents enregistrés dans leur escalade depuis le début de l'année sont liés à la crise sociale et économique durant le mois de Ramadhan, à la hausse des prix et à la cherté de la vie et ses répercussions sur les besoins de la famille tunisienne durant la saison des mariages et de l'été, la pénurie constatée d'un certain nombre de consommables, les transformations politiques et l'orientation du pays vers une nécessité électorale a divisé les acteurs politiques en opposants et partisans du président Kais Saïd... Tous ces facteurs constituent des stimulants à la propagation des comportements violents.

En effet, le mois de juin 2022 a été un cadre politique et un mois au cours duquel le conflit et la mésentente entre les partis politiques et les organismes de la

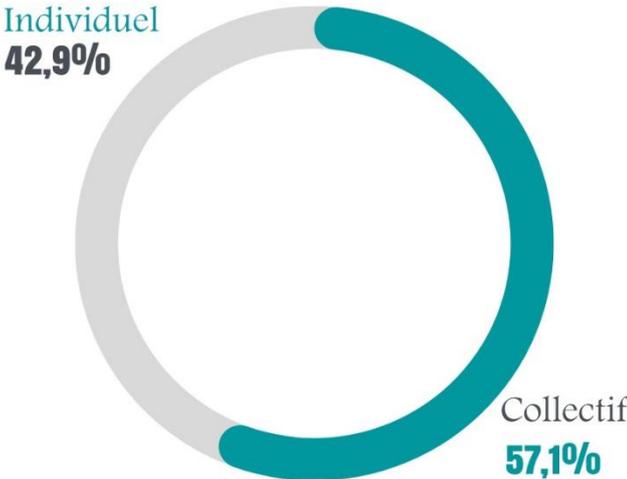
société civile se sont intensifiés, témoignant de l'apogée de la contestation et du conflit entre l'Union générale tunisienne du travail et la Présidence de la République par la mise en place de la grève générale dans les institutions et établissements publics et a également enregistré plus de clarté concernant les positions des différents partis politiques autour du nouveau projet de constitution de la République Tunisienne, qui devrait être voté le 25 juillet 2022. Bref, ce mois a généralement été le mois au cours duquel les détails du dialogue ont été absents et remplacés par des divergences, des désaccords, des accusations et des tentatives d'escalade et de trahison.



Et comme à chaque fois, les violences criminelles ont pris le devant de la scène des violences au cours du mois de juin dans l'échantillon sur lequel travaille l'équipe de l'Observatoire Social Tunisien, elles ont représenté environ 84% du total des violences enregistrées si bien qu'elles ont également investies l'espace public, en particulier la rue comme cadre d'incubation.



La famille et l'espace d'habitation sont considérés le second cadre d'incubation de la pratique de la violence, suivis des espaces éducatifs et scolaires. Les institutions administratives et sanitaires viennent ensuite et la détérioration des services qui y sont rendus est un principal catalyseur de l'escalade de la violence en leur sein.



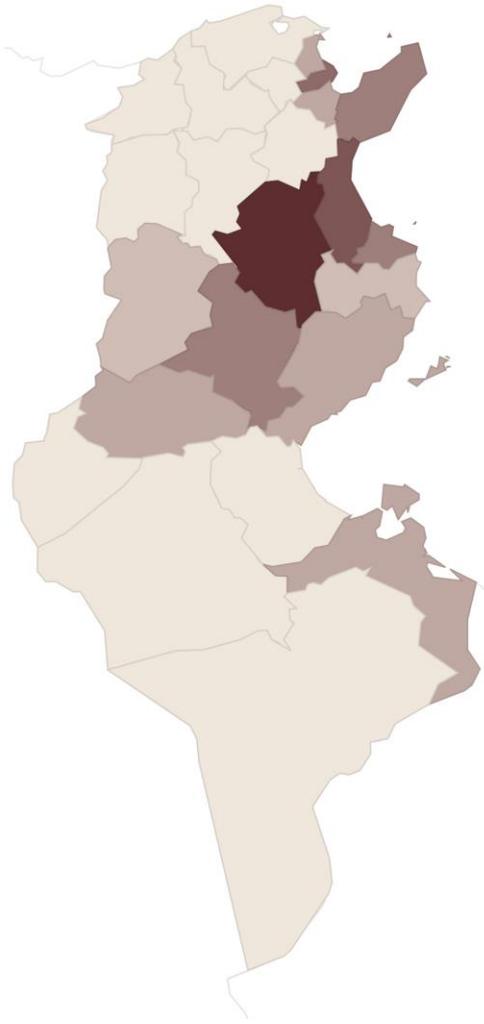
Les incidents de violence sous leur forme individuelle dominant ceux enregistrés dans des issues collectives et les hommes ont été responsables de plus de 80 % des incidents de violence observés dans l'échantillon composé de journaux quotidiens et hebdomadaires, de sites Web et des médias audio-visuels, tandis que les femmes qui se sont engagées récemment dans des comportements violents sont responsables, environ 6% de l'ensemble et les 12% restants sont enregistrés sous forme de violences mixtes.



De plus, on peut dire que la violence est basée sur un genre social spécifique et varie d'un mois à l'autre. Alors que les femmes en étaient la première cible auparavant, le pourcentage d'hommes victimes de violence a augmenté au cours du mois de juin, représentant environ 54% des ceux qui ont été exposés à la violence, alors que les femmes ont représenté 25% du nombre total.

Le pourcentage de violence morale a connu une augmentation en juin pour atteindre le niveau de 12% des violences enregistrées. La violence sous ses différentes formes se propage pour être répartie entre les différents gouvernorats de la république dans des proportions proches. Le gouvernorat de Kairouan a été constaté en tête du classement, suivi du gouvernorat de Sousse, des gouvernorats de Nabeul, Sidi Bouzid et Monastir.

L'Ariana	5.4%	Ben Arous	5.4%
Bizerte	0%	Tunis	10.7%
Zaghouan	0%	La Manouba	0%
Nabeul	8.9%	Béja	0%
Jendouba	0%	Siliana	0%
Le Kef	0%	Sousse	12.5%
Sfax	5.4%	Monastir	8.9%
Mahdia	3.6%	Sidi Bouzid	8.9%
Kasserine	3.6%	Kairouan	16.1%
Tataouine	0%	Gabès	0%
Medenine	5.4%	Tozeur	0%
Kebili	0%	Gafsa	5.4%



La recrudescence de la violence sous ses diverses formes au sein de la société tunisienne risque de prendre des formes plus sévères au cours de la période à venir qui coïncidera avec la campagne d'explication de la nouvelle constitution et l'approche de la date du référendum.

Très probablement, le cyberspace sera le cadre général que les « armées » électroniques des partis politiques et autres prendront comme théâtre pour leur rivalité et l'arrière scène sans surveillance pour la diffusion de discours de haine, de violence et d'incitation.

Dans ce contexte, l'Observatoire Social Tunisien souligne le danger et la persistance de l'état de non-droit et d'évasion de l'Etat de ses responsabilités et de son incapacité à travailler sur un projet de société équilibré fondé sur le principe du droit, de l'égalité, de la liberté et de la différence. La persistance du chaos, de l'instabilité et de l'incertitude que les hommes et les femmes tunisiens connaissent depuis plus d'un an sera l'instrument qui pourrait détruire toute la structure sociale et faire sauter ce qui reste du contrat social et de la coexistence pacifique entre les Tunisiens.

conclusion

La scène contestataire observée au cours du mois de juin ne s'est pas écartée de nos prévisions quant à l'état d'attente vécu par la rue tunisienne face à l'évolution globale de la situation politique. Si le diagnostic est correct, on peut dire que la courbe observée des mouvements de protestation connaîtra un mouvement inverse après le 25 juillet, car les protestations ayant un arrière-plan politique, juridique et des droits de l'Homme diminueront, tandis que les protestations ayant un arrière-plan économique et social connaîtront une escalade rapide qui pourrait aboutir à un éventuel bouleversement social d'ici septembre prochain.

Si l'autorité n'est pas capable de contenir cette colère sociale, alors la violence se substituera à l'absence d'État et à l'absence de solution. Des solutions parallèles seront mises en place et les réseaux d'influence et de lobbies se développeront. Cette situation menacerait sérieusement la sûreté et la sécurité de la société.